

APPEL A CANDIDATURE

Paris, le 12 avril 2022

Cher(e) adhérent(e),

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'AFIC aura lieu en visio conférence le Samedi 18 juin 2022 de 8h30 à 12h00.

5 Postes sont à pourvoir :

3 postes pour une durée de mandat de trois ans

3 membres sortants au terme de leurs mandats

2 postes pour 3 ans,

Les missions fondamentales de l'AFIC :

Prévention, Education, Traitement, Accompagnement des patients, Formation et Recherche en Soins Infirmiers.

Le rôle attribué en Conseil d'Administration, les actions engagées pour l'année, les événements de la profession, représentations au sein d'instances diverses : INCa, HAS, Conseil National de la Cancérologie, SIDIIEF...est fonction des aptitudes et disponibilités de chacun.

Le conseil d'administration de l'AFIC est une équipe qui doit assurer le bon fonctionnement de l'association avec efficacité, esprit d'ouverture et de partage dans l'intérêt de tous les adhérents et de la profession d'infirmier(e)s de cancérologie.

Le calendrier des réunions est fixé lors de l'Assemblée Générale.

6 à 8 réunions du conseil d'administration requérant la présence obligatoire et impérative de tous les membres ont lieu selon un calendrier annuel défini en concertation avec tous les membres du conseil. Les réunions peuvent être organisées en visio-conférence selon les restrictions liées à la pandémie ou besoins particuliers.

Tous les membres du Bureau de l'AFIC sont bénévoles.

Un remboursement des frais de transports engagés est assuré sur remise de justificatifs pour les réunions, selon le règlement intérieur de l'association et la politique de remboursement des frais.

Les frais d'hébergement peuvent être pris en charge (tout ou en partie) lors de missions actives en France ou à l'Etranger, sur les projets de l'association et les congrès et/ou manifestations en rapport avec ses activités.

L'AFIC vous offre ses opportunités, entre autres, le moyen d'expression gratuit qu'est la publication de vos articles ou compte-rendu de Congrès dans le **Bulletin Infirmier du**

Cancer, la participation aux RIO, l'aide à la participation à des congrès ou manifestations d'intérêt pour votre exercice professionnel auprès des personnes atteintes de cancer.

Votre candidature doit nous parvenir, impérativement, avant le 17 juin 2022

par mail uniquement : contact@asso.afic.org

Cette candidature doit être sous la forme d'une lettre dans laquelle vous vous présentez en expliquant brièvement votre parcours professionnel et vos motivations à rejoindre le CA de l'AFIC, si possible accompagnée d'une photo.

Ce document sera partagé avec tous les adhérents afin que ceux-ci puissent voter.

La candidature est ouverte aux membres adhérents à jour de cotisation au 24 mai 2022.

Le vote sera organisé sur le site BALOTILO qui permet un vote unique et anonymisé.

Un lien personnel sera transmis à tous les membres à cette fin.

Chaque membre aura jusqu'au 17 juin pour voter.

L'adresser exclusivement à : Madame La Présidente de L'AFIC

Cordialement,

Sylvie Lozano

Secrétaire AFIC